



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/52  
6 mars 2005

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quarante-cinquième réunion  
Montréal, 4 – 8 avril 2005

**ACTIVITÉS D'ÉLIMINATION DES SAO DANS LE SECTEUR DES  
REFROIDISSEURS, Y COMPRIS LE REMPLACEMENT DES APPAREILS DE  
REFROIDISSEMENT, LA SENSIBILISATION, ET LES MESURES VISANT  
L'UTILISATION EFFICACE DES FRIGORIGÈNES RÉCUPÉRÉS (Décision 44/61)**

1. À sa 44<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a discuté de questions découlant de la décision XVI/13 (évaluation de la partie du secteur de l'entretien en réfrigération portant sur les refroidisseurs et détermination des incitatifs et des obstacles à la transition vers des équipements sans CFC), adoptée à la 16<sup>e</sup> réunion des Parties.
2. Afin de faciliter la discussion du Comité exécutif, le Secrétariat a préparé un document d'information passant en revue les activités du Comité exécutif dans le secteur des refroidisseurs. Ceci est présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/Inf.4.

-----

